

# **DOCUMENT D'INFORMATION** **LIGUE DE MINI VOLLEY (mixte)**



## **Date des rencontres :**

Mardi 16 janvier à CLA (Collège L'Assomption), de 16h35 à 19h00

Mardi 30 janvier à CLA (Collège L'Assomption), de 16h35 à 19h00

Mardi 13 février à CLA (Collège L'Assomption), de 16h35 à 19h 00

**Il est impossible d'avoir accès à l'école avant 16h35 puisque les cours se terminent à 16h30. Les gymnases seront disponibles qu'à compter de cette heure aussi. Veuillez, s.v.p. en aviser vos parents.**

Championnat régional scolaire, dimanche le 18 mars à CLA (Collège de l'Assomption), de 9h00 à 14h00 (à confirmer selon le nombre d'inscription.) Détails à venir.

## **INSCRIPTION**

La date limite pour l'inscription des équipes à la ligue est le **jeudi 21 décembre**. Une école peut inscrire un maximum de 4 équipes. La date limite pour inscrire vos joueurs dans les équipes est le 16 janvier 2018.

## **TARIF**

80,00\$ par équipe / école + frais d'organisation répartis selon le nombre d'équipes inscrites (arbitrage, bannières et autres frais) pour les 3 soirées de semaine et 80,00\$ pour le championnat régional scolaire + autres frais répartis entre les équipes inscrites (arbitres, bannières et médailles, etc.)



## **ACCOMPAGNATEUR ET ENCADREMENT**

Nous demandons d'avoir un ratio accompagnateur-élève de 1/15 joueurs. Idéalement il serait souhaitable d'avoir un adulte pour chaque équipe qui représente l'école.

C'est l'accompagnateur qui a la responsabilité des élèves qu'il représente.

## **FORMULE GÉNÉRALE DE LA SAISON**

Les équipes sont mixtes. Les matchs se déroulent tous au même endroit et les équipes sont réparties selon un système de groupe. Lors des rencontres, une équipe joue contre toutes les autres équipes de son groupe. Un tournoi devrait comporter un minimum de trois (3) matchs pour chaque équipe.

Les points accordés aux fins du classement de **chaque rencontre** le seront de la façon suivante :

- 3 points pour l'équipe gagnante pour chaque victoire (set).
- 3 points pour l'équipe gagnante par forfait.
- 2 points pour l'équipe perdante en prolongation
- 1 point pour l'équipe perdant.
- 1 point pour l'équipe perdant par forfait.

Après le premier tournoi, le classement est fait en appliquant la règle de double motion-démotion puis une simple motion-démotion sera appliqué après le deuxième et troisième tournoi. Les points de classement sont attribués après l'application des règles de motion-démotion.

### **Motion - démotion**

Au 1er tournoi, les équipes de chaque groupe sont reclassées selon le principe double motion-démotion suivant :

- Les deux meilleures équipes d'un groupe passent au groupe supérieur.
- Les deux plus faibles équipes d'un groupe passe au groupe inférieur.

Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tournoi, les équipes de chaque groupe sont reclassées selon le principe simple motion-démotion suivant :

- La meilleure équipe d'un groupe passe au groupe supérieur.
- La plus faible équipe d'un groupe passe au groupe inférieur.

### **Pointage suite au tournoi**

Le pointage est attribué en commençant à donner 1pt à la dernière équipe du dernier groupe. Par la suite en ordre des équipes du classement, 1 demi-point supplémentaire est accordé à chaque

échelon du classement. La première équipe du groupe le plus fort obtient cependant 1 point de plus que la 2<sup>e</sup> position.

**EXEMPLE :**

<b>Division</b>	<b>Section A</b>	<b>Section B</b>	<b>Section C</b>
	1 <sup>re</sup> ...8.5 pts	1 <sup>re</sup> ...5.5 pts	1 <sup>re</sup> .....3 pts
	2 <sup>e</sup> ...7.5 pts	2 <sup>e</sup> .....5 pts	2 <sup>e</sup> .....2.5 pts
	3 <sup>e</sup> .....7 pts	3 <sup>e</sup> .....4.5 pts	3 <sup>e</sup> .....2 pts
	4 <sup>e</sup> ...6.5 pts	4 <sup>e</sup> .....4 pts	4 <sup>e</sup> .....1.5 pt
	5 <sup>e</sup> .....6 pts	5 <sup>e</sup> .....3.5 pts	5 <sup>e</sup> .....1 pt

**Récompenses**

- Une bannière sera remise à l'équipe terminant en tête du classement de la saison régulière de sa section (Laurentides ou Lanaudière). À confirmer, selon le nombre d'équipes inscrites.

**Championnat régional scolaire**

Si nous avons deux ligues ou deux sections (Laurentides et Lanaudière), les douze premiers au classement final, six dans chaque section, passent au championnat régional scolaire (CRS) selon le nombre d'équipes inscrites. Le CRS sera tenu en alternance dans les deux régions, année paire dans Lanaudière et année impaire dans les Laurentides. Également, les meneurs de jeu pour le CRS, parviendront des deux régions.

Au CRS, le tournoi sera de type à la ronde et inter section. C'est-à-dire que la première position de la section Laurentides rencontre la sixième position de la section Lanaudière. Et inversement la première position de la section Lanaudière rencontre la sixième position de la section Laurentides. Et ainsi de suite la deuxième affronte la cinquième et la troisième la quatrième.

Suite à ce tournoi à la ronde, pour la demie finale, dans le groupe A, la première position de la section Laurentides rencontre à deuxième position de la section Lanaudière. Dans le groupe B, la première position du groupe Lanaudière affronte la deuxième position des Laurentides.

Finale consolation, le perdant du groupe A affronte le perdant du groupe B  
Finale OR, le gagnant du groupe A affronte le gagnant du groupe B

**Récompenses**

Une bannière ainsi que la médaille d'or seront remises à l'équipe championne du CRS.

-Des médailles d'argent seront remises aux finalistes et des médailles de bronze seront remises aux gagnants de la finale consolation.

### **Responsabilité**

- Aucun entraîneur ne peut se situer près de meneurs de jeu. Pour tout entraîneur qui ne respecte pas les meneurs de jeu (langage abusif, commentaires désobligeants), un avis verbal et écrit, sera émis à la première offense. Une lettre à la direction de l'école à la deuxième et une expulsion de la ligue ou du CRS au troisième avis.
- Une interdiction d'utiliser des appareils électroniques (cellulaire, tablette, Mp3, jeux...) est en vigueur lors des soirées de ligue et au CRS.
- Aucun ballon de pratique n'est toléré à l'exception des débuts de parties. Si un joueur est pris en défaut de se conformer aux règlements en vigueur ou qu'il joue sur les terrains libres en dehors de ses parties lors des soirées de ligue ou du CRS, on avise l'entraîneur et le joueur risque d'être expulsé.

